



5, rue Pleyel
93200 St Denis



fgaac-cfdt@fgaac.org



www.fgaac-cfdt.fr



FGAAC-CFDT Officiel



Paris, le 27 octobre 2026



LA REVOYURE PRÉVUE PAR L'ACCORD SALARIAL 2026 AURA LIEU LE 3 NOVEMBRE AU SIÈGE DE LA SNCF :

Les conducteurs, et plus largement l'ensemble des cheminots, subissent une baisse de leur pouvoir d'achat très marquée depuis la rentrée de septembre 2026 !

Dans un tel contexte d'inflation galopante et de flambée des prix, la FGAAC-CFDT a exigé lors de l'observatoire des rémunérations, qui a eu lieu le 22 septembre dernier, l'activation de la clause de revoiture salariale prévue par l'accord salarial 2026, signé et sauvegardé par la FGAAC-CFDT !

Celle-ci aura lieu le 3 novembre. Afin de peser sur ce rendez-vous salarial, la FGAAC-CFDT participera au rassemblement unitaire qui sera organisé devant le siège de la SNCF à Saint Denis.

La FGAAC-CFDT s'inscrira également dans la journée de grève et de manifestation du 5 novembre, suite à l'appel interprofessionnel lancé par la CFDT, la CGT, FO, l'UNSA et la FSU, qui appellent à une journée d'action pour les salaires, les services publics, l'emploi et l'industrie et pour laquelle un préavis de grève a été déposé à la SNCF par les 4 OS représentatives !

LA FGAAC-CFDT APPELLE L'ENSEMBLE DES ADC À SE RASSEMBLER À ST DENIS LE 3 NOVEMBRE ET À DÉPOSER LEUR D2I POUR LE 5 NOVEMBRE !

SALAIRES ET POUVOIR D'ACHAT : UNE REVOYURE SALARIALE TRÈS ATTENDUE LE 3 NOVEMBRE !

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT
DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

*Mon syndicat professionnel en direct
sur mon téléphone ou ma tablette !*



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
FGAAC-CFDT

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Téléchargez gratuitement l'application



LE 3 NOVEMBRE, LORS DE LA TABLE RONDE DE REVOYURE SALARIALE, LA FGAAC-CFDT DÉFENDRA LES LÉGITIMES REVENDICATIONS SALARIALES DES CONDUCTEURS !

➔ LA FGAAC-CFDT INVITE LES ADC À PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT UNITAIRE :



MARDI 3 NOVEMBRE
DÉBUT DU RASSEMBLEMENT À 11H



SIEGE DE LA SNCF
CAMPUS ETOILES
2, PLACE AUX ETOILES À ST DENIS
ACCÈS PAR LE RER D OU LA 14

➔ PRINCIPALES REVENDICATIONS FGAAC-CFDT POUR LA REVOYURE SALARIALE :



MESURE D'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES :

➔ La FGAAC-CFDT revendique une mesure d'augmentation générale des salaires permettant de compenser à minima l'inflation ainsi qu'une revalorisation des primes de traction des conducteurs !



ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR :

➔ Afin de donner un coup de pouce au pouvoir d'achat, la FGAAC-CFDT revendique le versement d'une nouvelle prime de partage de la valeur, en lien avec les résultats du premier semestre 2026.



ATTRIBUTION D'UNE PRIME CARBURANT :

➔ La FGAAC-CFDT revendique le versement d'une prime carburant, permettant de compenser l'augmentation du prix des carburants pour les trajets domicile/travail avec le véhicule personnel !



AMÉLIORATION DU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DES AGENTS :

➔ La FGAAC-CFDT revendique l'amélioration des conditions d'accès au TA-3/TB-4 ainsi qu'aux PR de fin de carrière, grâce à un délai de séjour, permettant de garantir la PR terminale à un maximum d'ADC.



REVALORISATION DES EVS DE PRODUCTION :

➔ La FGAAC-CFDT revendique la revalorisation des éléments variables de solde liés à la production incluant une revalorisation plus importante des indemnités pour le travail de nuit les dimanches et fêtes !



REVALORISATION DES ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT :

➔ La FGAAC-CFDT revendique la revalorisation des allocations de déplacement du régime roulant et du régime général, afin de compenser l'augmentation des prix de la restauration.

ÉLECTIONS AUX COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES SNCF

DU 19 AU 26 NOVEMBRE, VOTEZ ET FAITES VOTER

Le syndicat qui défend ma rémunération !

